

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Décision du 24 octobre 2018 portant attribution du diplôme technique pour l'année 2018 pour le corps des administrateurs des affaires maritimes

NOR : TREK1826439S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et la ministre des armées,
Vu le code de la défense, partie réglementaire, notamment ses articles D.4152-1 à D.4152-7 ;
Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;
Vu le décret n° 2008-393 du 23 avril 2008, titre V relatif à certaines dispositions réglementaires de la 4^e partie du code de la défense, et notamment ses articles D.4152-1 à D.4152-6 ;
Vu le décret n° 2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes ;
Vu l'instruction n° 0-3621-2018 du 21 février 2018 relative à l'organisation de l'enseignement militaire supérieur du premier degré des administrateurs des affaires maritimes ;
Vu le compte rendu de la commission de sélection pour l'enseignement militaire supérieur, 1^{er} et 2^e degré du 28 mars 2018,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Par décision du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et de la ministre des armées, le diplôme technique au titre de l'enseignement militaire supérieur du premier degré est attribué aux élèves du corps des administrateurs des affaires maritimes pour l'année 2018, désignés ci-après par ordre alphabétique, diplômés de l'école d'administration des affaires maritimes, à compter du 1^{er} décembre 2018:

M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT (François, Eric, Paul, Maxime).
M. GOURD (Edouard, Pierre, Damien).
Mme JEZEQUEL (Nolwenn).
Mme JUNCA-LAPLACE (Aurore, Alizée).
M. KERJEAN (Arnaud, Simon, François).
M. LEFEVER (Pierre-Louis, Jean, Robert).
M. LEPERLIER (Lucas, Michel, Francis).
M. MONTANE DE LA ROQUE (Elie, Etienne, Patrick, Marie).
Mme PAFFONI (Elsa, Chloé).
M. THOLO (Jonathan, Jean-Luc, Jean-Marie).
M. TOUCHAIS (Maxime, Marc, Antoine).

Article 2

Par décision du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et de la ministre des armées, le diplôme technique au titre de l'enseignement militaire supérieur du premier degré

est décerné aux administrateurs des affaires maritimes pour l'année 2018, désignés ci-après par ordre alphabétique, titulaires d'un master, d'un titre d'ingénieur, du diplôme d'études supérieures de la marine marchande (DESMM) ou d'un diplôme de l'enseignement militaire supérieur du premier degré délivré par les forces armées à compter du 1^{er} décembre 2018 :

Mme AMITRANO (Célia, Virginie).
M. ARONICA (Gabriel, Philippe-Marie, Coentin, Joseph).
M. BERTAUD DU CHAZAUD (François-Régis).
Mme BOIFFIN (Alice, Marie).
M. CARPENTIER (Hugo, Arthur, Gaston).
Mme CORLU (Maud, Lise, Marie).
M. CRAS (Renaud, Jérôme, Marie).
Mme DELSAUT (Clotilde, Éléonor, Rose).
M. GARCIA (François, Jean, René).
M. GIRIER (David, Philippe).
M. GRANGER (Arnaud).
Mme JASPERS (Marine, Aude).
Mme NOGUERA (Nathalie, Aurore, Pauline).
M. POUDEVIGNE (David, André).
Mme ROELLINGER (Alix, Joséphine, Yolande).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 24 octobre 2018.

Pour le ministre d'État,
ministre de la transition écologique
et solidaire, et par délégation :
*La sous-directrice de la modernisation
et de la gestion statutaires,*
AGNÈS BOISSONNET

Pour la ministre des armées
et par délégation :
*Le vice-amiral d'escadre,
directeur du personnel militaire de la marine,*
JEAN-BAPTISTE DUPUIS